



## Avis motivé sur la consultation des données sociales du CSEC du 29 novembre 2023

Nous tenons dans cet avis à indiquer qu'aujourd'hui la BDES à APF Fh ne permet pas aux élus centraux et locaux d'avoir les informations fiables et à jour pour mener à bien leurs missions. Nous exigeons que la BDES correspondent aux exigences de la loi. Sans données sociales fiables comment est-il possible pour notre employeur d'envisager de piloter efficacement et d'agir pour améliorer la situation.

Nous notons encore un taux d'absentéisme record, des conditions de travail qui se dégradent, de moins en moins de professionnels auprès des usagers, et en conséquence la dégradation des accompagnements.

Avons-nous toujours les moyens d'accompagner et d'accueillir dans de bonnes conditions, ou devons-nous très rapidement mettre en place un travail en mode dégradé ?

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la passivité de notre employeur à réagir face au manque d'attractivité de nos métiers que ce soit dans les ESMS, EA ou Territoires.

Et ce n'est pas les accords GPEC et QVCT, qui manquent cruellement d'ambition, qui pourraient permettre de compenser la fuite des salariés dans une association

où les perspectives d'évolution professionnelle sont quasi inexistantes,

et où la procédure de maintien dans l'emploi reste un vœu pieux compte tenu de l'augmentation constante du nombre de licenciement pour inaptitude

Au mois de mars, la direction générale nous présentait, avec fierté, un index d'égalité professionnel à 85%. Or d'après la présentation de l'expert du CSEC, les postes de directions les mieux rémunérés sont attribués aux hommes.

Que dire des collègues des ESMS, Territoires et EA qui subissent une stagnation de leur rémunération pendant que certaines catégories de salariés du siège bénéficient eux d'une augmentation très conséquente (pour les plus hauts salaires entre 7,5 et 13%).

Comme l'a annoncé le DG d'APF Fh : « **La participation à l'effort de tous devient une nécessité** ». Nous constatons que cet effort est porté uniquement par les salariés les moins bien rémunérés ou ayant un salaire médiant.

Serions-nous pris pour des lapins de 6 semaines ?

**Il est effectivement temps d'avoir l'ambition de réinventer APF Fh pour que les salariés puissent bénéficier d'un emploi rémunéré, juste, solidaire et durable.**

**#droitdevant,droitsd'avenir#**

**Nous rendons un avis défavorable.**

Je suis syndiqué,  
pourquoi pas vous ?



Pour toutes questions sur vos droits ou la situation

Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET [dsc.cgt.apf@gmail.com](mailto:dsc.cgt.apf@gmail.com) ☎ 07 83 32 49 33

🌐 [www.cgtafp.com](http://www.cgtafp.com) 📘 <https://www.facebook.com/cgtafp.cgt>